

Service Universitaire des
Activités Physiques et Sportives
Campus La Borie
185 avenue Albert Thomas
87100 Limoges
T. 05 55 45 75 12
M. suaps@unilim.fr
S. www.unilim.fr/suaps



P.I.S.E.

Projet d'Initiative Sportive Etudiant

Intitulé du Projet : _____

Association : _____

Session 2018 – 2019
Date limite de dépôt 28 novembre 2018

REGLEMENT

Les PISE (Projets d'Initiative sportive des étudiants) sont ouverts aux étudiants régulièrement inscrits à l'Université de Limoges.

Le SUAPS ne pourra financer un projet que s'il est porté par une association

Les PISE concernent les **projets sportifs** à caractère original organisés durant l'année universitaire en cours, que ce soit :

- l'organisation d'une manifestation sportive
- la participation à une grande compétition en France ou à l'étranger,

le S.U.A.P.S. peut éventuellement vous apporter son aide (conseils, relations, logistique, aide financière).

Pour cela, un dossier argumenté, accompagné d'un budget prévisionnel doit être déposé à la Direction du S.U.A.P.S. avant le **28 novembre 2018**.

Les porteurs de projet soutiendront leur dossier devant la Commission Pédagogique du S.U.A.P.S. : date et heure précisées par courrier après dépôt du dossier.

Conditions d'attribution de subvention et/ou de prêt de matériel :

- les dossiers sont examinés par la Commission Pédagogique du S.U.A.P.S. ; seuls les dossiers retenus par cette Commission sont présentés aux membres du Conseil de Gestion du S.U.A.P.S.
- l'aide financière et/ou logistique décidée par la Commission Pédagogique du S.U.A.P.S. est soumise au vote des membres du Conseil de Gestion du S.U.A.P.S. qui se réunit début janvier **2019**,
- notification de la décision du Conseil de Gestion du S.U.A.P.S. est faite à l'association, dans un délai n'excédant pas 10 jours à l'issue de celui-ci,
- le versement de la subvention se fait en deux temps :
 - ↳ 2/3 avant la manifestation
 - ↳ 1/3 à l'issue de la manifestation sur présentation d'un bilan d'activités et d'un bilan financier

[En cas de non production des deux documents précités, dans un délai de 2 mois à l'issue de la manifestation, le 1/3 restant ne sera pas versé]

- l'aide logistique se fait sous le contrôle du Directeur du S.U.A.P.S. après nomination d'un responsable par le porteur du projet et signature d'une attestation de mise à disposition.

Le non-respect des consignes ci-dessus entraîne l'annulation de l'aide préalablement consentie.

Service Universitaire des
Activités Physiques et Sportives
Campus La Borie
185 avenue Albert Thomas
87100 Limoges
T. 05 55 45 75 12
M. suaps@unilim.fr
S. www.unilim.fr/suaps



PRESENTATION DU PROJET

ASSOCIATION

INTITULE DU PROJET

Descriptif et intérêt

Date et lieu

Conditions de réalisation et moyens mis en œuvre (calendrier, moyens humains, matériels, partenaires,....)

Observations

COMITE D'ORGANISATION

Porteur du projet

- **NOM** **Prénom**
- cursus universitaire :
- n° tél et adresse mail :

Autres membres du Comité d'organisation :

- **NOM** **Prénom**
- **Qualité au titre du projet :**
- cursus universitaire :
- n° tél et adresse mail :

- **NOM** **Prénom**
- **Qualité au titre du projet :**
- cursus universitaire :
- n° tél et adresse mail :

- **NOM** **Prénom**
- **Qualité au titre du projet :**
- cursus universitaire :
- n° tél et adresse mail :

- **NOM** **Prénom**
- **Qualité au titre du projet :**
- cursus universitaire :
- n° tél et adresse mail :

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget doit être présenté à l'équilibre et de détailler les co-financements (Université « concours initiative étudiante » notamment)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achats			
matériels			
...			
...			
...			
...			
Prestations externes			
location			
sous-traitance			
assurance			
publicité			
transports			
frais postaux			
téléphone			
loyer			
...			
...			
...			
...			
...			
Charges de personnel			
Rémunérations			
Indemnités			
Charges sociales			
Autres (à préciser)			
Total Charges		Total Produits	

Service Universitaire des
Activités Physiques et Sportives
Campus La Borie
185 avenue Albert Thomas
87100 Limoges
T. 05 55 45 75 12
M. suaps@unilim.fr
S. www.unilim.fr/suaps



AIDE SOLLICITEE

1/ **SUBVENTION** Préciser le montant attendu dans le cadre des PISE

2/ **AIDE LOGISTIQUE** Préciser le matériel que vous souhaiteriez voir mis à votre disposition par le SUAPS (nature, quantité)

3/ **AUTRE**

NB : joindre un RIB à votre demande

PROPOSITION PARTENARIAT

Service Universitaire des
Activités Physiques et Sportives
Campus La Borie
185 avenue Albert Thomas
87100 Limoges
T. 05 55 45 75 12
M. suaps@unilim.fr
S. www.unilim.fr/suaps



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné _____ porteur du projet, certifie sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-avant et m'engage à respecter les clauses contractuelles du protocole P.I.S.E. et à aviser la Direction du SUAPS en cas de non faisabilité ou de difficultés.

Fait à Limoges, le _____

Vous avez la possibilité de compléter le présent dossier par tout document à même d'apporter un éclairage supplémentaire à la Commission en charge de l'examen des projets.